



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-cinquième session

1-4 septembre 2020<sup>1</sup>

## Ordre du jour provisoire annoté

### Réunion des hauts fonctionnaires

*1-2 septembre 2020*

#### I. Questions liminaires

1. Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour annoté et du calendrier

*(Voir les points 3 à 14 de la Réunion ministérielle, pages 9 à 11)*

#### II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

##### 15. Effets de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture dans la région Asie et Pacifique et intervention de la FAO

La pandémie de covid-19 a des conséquences profondes et dévastatrices sur l'économie de la région Asie et Pacifique. La FAO a réalisé des évaluations d'impact rapides, de l'exploitation jusqu'à l'assiette, qui portaient notamment sur les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, la sécurité alimentaire et la nutrition dans 20 pays de la région, y compris les îles du Pacifique. Les effets des mesures de confinement liées à la covid-19 sur les moyens d'existence et l'emploi, les activités agricoles, le commerce national et international, ainsi que sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments ont été analysés. Pour contrer ces effets, les gouvernements ont pris plusieurs mesures, comme la mise en place de programmes d'amélioration de la sécurité alimentaire, de protection sociale et de transferts monétaires et ont évité autant que possible d'imposer des restrictions au commerce, tout en mettant l'accent sur la coopération régionale. La FAO fournit des avis de politique générale et une assistance technique aux pays dans plusieurs domaines, à savoir:

<sup>1</sup> La session devait se tenir initialement du 17 au 20 février 2020 à Thimphu (Bhoutan).

accroître la production d'aliments locaux, appliquer les mesures liées à la covid-19 dans l'ensemble du système alimentaire, préserver la santé animale, améliorer la sécurité sanitaire des aliments et l'hygiène alimentaire, et promouvoir des moyens d'existence durable dans le secteur agricole pour les populations vulnérables, à la fois par l'intermédiaire de son Programme de coopération technique et en réorientant des projets existants financés par des donateurs. L'Organisation continuera de mobiliser des ressources pour des projets de développement et des projets humanitaires et donnera suite à l'appel au financement qu'elle a lancé au titre de son programme cadre sur la covid-19, annoncé récemment. Elle aidera ainsi les pays à se rétablir et à reconstruire des systèmes alimentaires plus résilients et plus respectueux de l'environnement.

#### **16. La situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux**

Les systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique évoluent rapidement, tant sur le plan de l'offre que sur celui de la demande, en raison de la croissance économique mais aussi des transformations structurelles, des nouvelles technologies et de l'urbanisation. Les transformations structurelles entraînent en effet une complexification et une diversification des moyens de subsistance des ménages pratiquant une agriculture familiale, qui dépendent en grande partie de revenus non agricoles.

S'ils contribuent à réduire la pauvreté, les revenus non agricoles peuvent aussi être un frein à l'avantage concurrentiel de l'agriculture familiale en empêchant le secteur de fournir des denrées alimentaires nutritives à un coût abordable. Les nouvelles technologies numériques, elles, ouvrent des horizons en matière de gestion des ressources naturelles et d'amélioration de la compétitivité. Quant à l'urbanisation, elle engendre des évolutions radicales dans les systèmes et les environnements alimentaires, lesquelles influencent les choix des consommateurs et les rapports entre les agriculteurs et ces nouveaux marchés. Étant donné que les avancées en matière de réduction de la faim semblent marquer le pas récemment, après des années de rapide progression, il importera de tirer pleinement parti des transformations structurelles, de l'agriculture numérique et de l'urbanisation afin de concrétiser l'objectif «Faim zéro» en Asie et dans le Pacifique. Les Membres sont invités à faire part de leur expérience concernant les modes d'adaptation des agriculteurs, des consommateurs et des politiques gouvernementales aux systèmes alimentaires émergents dans la région.

La Conférence régionale examinera également un rapport sur l'issue des consultations organisées avec les pays sur des sujets techniques préalablement traités par la Conférence.

#### **17. Définir les priorités régionales en matière de gestion des eaux à usage agricole dans un contexte de pénurie**

La région Asie et Pacifique devra faire face à une forte aggravation de la pénurie d'eau dans les décennies à venir, due à plusieurs facteurs. La croissance démographique, l'urbanisation rapide et le développement socioéconomique mènent à une augmentation de la demande d'eau et d'énergie de la part tant des industries que des ménages, sans compter les demandes supplémentaires qui pèsent sur l'agriculture aux fins du développement et de la diversification de la production alimentaire. On prend de plus en plus conscience que l'eau est au fondement des écosystèmes vitaux essentiels à la durabilité des systèmes alimentaires et qu'il faut prendre garde à ne pas la surexploiter. Ces facteurs interviennent dans une région où la disponibilité en ressources hydriques par habitant est faible. Par ailleurs, l'exploitation de ces ressources (en vue de l'irrigation, dans une large mesure) est forte tandis que la qualité de l'eau baisse rapidement (ce qui la rend inutilisable à de nombreuses fins, y compris parfois agricoles). Le changement climatique, qui entraîne des évolutions imprévisibles dans le cycle des moussons et des catastrophes à évolution lente, en particulier les sécheresses, la désertification et la salinisation des aquifères, est de nature à aggraver la situation. Il est par conséquent fondamental que les pays planifient de manière stratégique la répartition de leurs ressources hydriques et révisent

leurs politiques relatives à l'eau, à la sécurité alimentaire, à l'environnement et à l'énergie en vue de tirer le meilleur parti de chaque goutte. Le document présente dans les grandes lignes les stratégies sur lesquelles travaille la FAO en ce qui concerne les aspects techniques, les investissements et les politiques, en collaboration étroite avec les Membres de la région Asie et Pacifique. Les délégués sont invités à fournir des orientations sur le meilleur appui que peut apporter l'Organisation aux pays Membres afin de veiller à ce que le secteur agricole utilise durablement les ressources hydriques et optimise la productivité de l'eau, quand bien même sa disponibilité baisse et varie de plus en plus.

#### **18. Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique**

La pêche revêt une importance fondamentale sur les plans alimentaire, économique et culturel. C'est particulièrement le cas pour les pays insulaires du Pacifique, dont la population consomme en moyenne deux à trois fois plus de poisson que la moyenne annuelle mondiale par habitant. Le poisson, principalement issu de la pêche littorale, représente 50 à 90 pour cent de la protéine animale présente dans l'alimentation des populations côtières. La pêche littorale joue un rôle indispensable dans la lutte contre le triple fardeau de la malnutrition, soit la dénutrition, les carences en micronutriments, et l'excès pondéral et l'obésité. Toutefois, les ressources marines qui nourrissent les communautés côtières dans la région sont souvent menacées ou mal gérées. La situation est aggravée par les problèmes qui se posent sur les terres: déforestation, dégradation des sols, pollution et répercussions du changement climatique sur les milieux marins côtiers. On s'attache de plus en plus à préserver les contributions de la pêche côtière à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ce qui permet par ailleurs de renforcer la résilience socio-écologique des communautés de pêcheurs dans le Pacifique. La FAO a aidé les Membres en faisant en sorte que les communautés participent à la gouvernance, que des politiques soient appliquées aux niveaux régional et international, que l'accès au poisson sur les marchés intérieurs soit amélioré et que ce poisson ne soit pas dangereux pour la santé des consommateurs, en vue d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte du changement climatique. Compte tenu de la nature multisectorielle des enjeux auxquels sont confrontées les zones côtières, il sera nécessaire de renforcer les synergies parmi les partenaires et les programmes qui bénéficient de divers mécanismes de financement. Les Membres sont invités à fournir des orientations sur le meilleur appui que la FAO peut apporter aux petits États insulaires en développement du Pacifique en vue de déployer ces efforts à plus grande échelle.

#### **19. Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique**

Traditionnellement, on aborde la sécurité alimentaire par le prisme de mesures visant les chaînes d'approvisionnement alimentaire et l'augmentation de la production agricole afin de veiller à la disponibilité de l'offre d'aliments, ce qui permet aux consommateurs d'avoir accès à des denrées plus abordables. Cette approche a caractérisé nombre des politiques et des mesures appliquées en Asie et dans le Pacifique dans le but de garantir la sécurité alimentaire. Conjuguée à une croissance économique plus large, elle a permis à de nombreux pays de la région de réduire la faim et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la sécurité alimentaire. Cependant, des données récentes indiquent la stagnation des progrès vers l'objectif ultime, soit l'élimination de la faim. Dans le même temps, de nombreux pays de la région doivent supporter le poids du triple fardeau (dénutrition, carence en nutriments, et obésité et excès pondéral) ainsi que les dégradations environnementales et les menaces extérieures croissantes, en particulier les incidences des catastrophes climatiques extrêmes, toujours plus nombreuses. Bien souvent, des facteurs qui se présentent à différents niveaux des systèmes alimentaires (production alimentaire, chaînes d'approvisionnement alimentaire et environnements alimentaires) et des éléments qui ont trait à la demande émanant des consommateurs et à l'économie politique de l'alimentation rendent les aliments nutritifs onéreux et inabordables. Les fruits et légumes, par exemple, sont nettement plus chers en Asie et dans le Pacifique que dans d'autres régions du monde. Cette situation n'est pas viable. On peut expliquer en partie ces résultats insuffisants par le fait que l'approche traditionnelle de la sécurité

alimentaire néglige les faits nouveaux qui surviennent dans les systèmes alimentaires dans leur ensemble et ne tient pas compte des objectifs qui ne concernent pas directement le renforcement de la productivité agricole et de l'approvisionnement alimentaire. Les délégués en sauront davantage sur l'adoption d'une approche capable d'établir des principes d'action plus efficaces au service de systèmes alimentaires durables qui réduisent les pertes et les gaspillages alimentaires, qui tiennent compte de la nutrition et qui sont à la fois équitables et résilients. On utilisera des exemples tirés de politiques et de mesures spécifiques, qui intéressent toute une palette d'institutions publiques et privées, afin de mettre en avant les avantages possibles d'une approche des systèmes alimentaires, tout en illustrant les défis qu'il faudra impérativement relever si on veut les concrétiser.

### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

#### **20. Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique: résultats et priorités**

Les participants à la Conférence régionale examineront dans quelle mesure la FAO, dans le cadre de ses activités, a tenu compte en 2018-2019 des priorités régionales convenues, et donneront des indications sur les domaines d'action prioritaires pour 2020-2021 et au-delà, dans le contexte des objectifs stratégiques de la FAO et du Programme 2030. Les discussions s'appuieront sur les résultats des travaux menés par la FAO dans la région, sur le Plan à moyen terme 2018-2021 (révisé) et le Programme de travail et budget 2020-2021, sur les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales, et sur les plans et les priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé. La FAO fournira un panorama des résultats obtenus grâce aux initiatives régionales, en particulier les leçons qui en découlent. Ces initiatives sont un mécanisme qui contribue à l'efficacité de l'exécution et à l'obtention de résultats au regard des priorités de la région, en vue de la concrétisation des objectifs stratégiques et des objectifs de développement durable.

#### **21. Réseau de bureaux décentralisés**

Le document détaillera la voie à suivre, les perspectives et les enjeux relatifs à la politique de décentralisation de la FAO, compte tenu des conclusions de la cent cinquante-neuvième session du Conseil de la FAO (4-8 juin 2018) et de la quarante et unième session de la Conférence de la FAO (juin 2019) sur la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement des capacités techniques de l'Organisation, y compris par l'examen de la couverture du réseau de bureaux décentralisés et du modèle de dotation en personnel des bureaux de pays. Les délégués seront également saisis des résultats de l'examen interne des structures régionales de la FAO mené en 2018-2019, ainsi que des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution RES/A/72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, lancée en janvier 2019 dans la région. Dans ce cadre, le mode de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome fait l'objet d'une attention particulière.

### **IV. Autres questions**

#### **22. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

Il est recommandé de définir un Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour 2020-2023, conformément à l'Évaluation des réformes de la gouvernance de la FAO (document C 2015/26 Rev.1), afin d'assurer la continuité ainsi que la planification à plus long terme et les responsabilités.

**23. Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

**24. Questions diverses**

Autres questions

**Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

Le rapporteur présentera le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires établi par le Comité de rédaction, pour examen et adoption. Les participants l'adopteront par consensus, après y avoir apporté d'éventuelles modifications.

Clôture de la Réunion des hauts fonctionnaires

**Points d'information<sup>2</sup>**

**a) Rapport sur la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique**

Le document décrit les travaux en cours de la Commission. Parmi les thèmes abordés, citons le développement de systèmes durables de production et de santé animales en Asie et dans le Pacifique compte tenu des incidences de plus en plus manifestes du changement climatique, de la complexité des chaînes alimentaires et du nombre croissant de menaces qui pèsent sur la santé animale et la santé publique, notamment la peste porcine africaine et la résistance aux antimicrobiens.

**b) Rapport de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique**

Le document présentera les travaux récents de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique et décrira les activités qui, dans le cadre des instruments tels que le *Code de conduite pour une pêche responsable* publié par la FAO en 1995, promeuvent l'utilisation totale et rationnelle des ressources aquatiques vivantes. Il passera en revue l'état des ressources marines et les activités visant à les conserver et à les gérer, à promouvoir l'enrichissement des pêches marines et côtières et à favoriser les activités de formation et de recherche à ce sujet.

**c) Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique et de la quatrième semaine forestière de l'Asie et du Pacifique (2019)**

Le document présente les travaux récents de la Commission et l'ensemble de recommandations émanant de sa vingt-huitième session. Il décrira les activités de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique sur la restauration des paysages, la foresterie communautaire, le commerce des produits forestiers et leurs marchés, la technologie et son influence sur les forêts et l'exploitation forestière, les effets du changement climatique sur les forêts et la troisième étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique. Le document présentera également aux délégués des informations actualisées sur la semaine forestière de l'Asie et du Pacifique 2019, l'une des manifestations les plus importantes et les plus fréquentées concernant la foresterie

---

<sup>2</sup> Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des points d'information, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

dans la région Asie et Pacifique. Elle s'est tenue à Incheon (République de Corée) du 17 au 21 juin 2019 et avait pour thème global «Les forêts au service de la paix et du bien-être». L'événement comportait cinq volets: restaurer nos forêts et nos paysages; vivre en harmonie avec les forêts; favoriser un environnement durable; promouvoir un commerce et des marchés responsables; et innover en matière de gouvernance et d'institutions.

**d) Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et informations actualisées sur la chenille légionnaire d'automne dans la région**

Le document fera état des travaux récents de la Commission. Il décrira les activités menées par la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique visant à coordonner les systèmes régionaux de protection phytosanitaire et à promouvoir leur développement, ainsi que l'assistance apportée aux pays Membres en ce qui concerne la mise au point de mécanismes phytosanitaires efficaces, l'établissement de normes pour les mesures phytosanitaires, la gestion intégrée des ravageurs et la facilitation de la mise en commun d'informations. Le document fera également le point sur la situation de la légionnaire d'automne dans la région à l'heure actuelle, y compris les recommandations et les pratiques optimales en matière de stratégies de préparation, de surveillance et d'atténuation, et d'utilisation efficace de la gestion intégrée des ravageurs et de la lutte biologique. Ces recommandations émanent d'une réunion consultative tenue à Bangkok du 20 au 22 mars 2019 avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et la Division de la production végétale et de la protection des plantes.

**e) Rapport sur la peste porcine africaine en Asie et dans le Pacifique**

Le document fera le point sur la situation de la peste porcine africaine dans la région. La circulation des porcs et des produits qui en sont dérivés découlant de la mondialisation ont multiplié les voies de propagation de la maladie. La peste porcine africaine, qui représente une grave menace pour les systèmes d'exploitation des porcs, est désormais présente dans la région. Ce point d'information présentera les travaux visant à améliorer la préparation face aux situations d'urgence liées à la peste porcine africaine, à prévenir son apparition et à lutter contre cette maladie.

**f) Rapport sur la résistance aux antimicrobiens**

Le document fera le point sur les activités en cours relatives à la résistance aux antimicrobiens dans la région. Il devient de plus en plus urgent pour la région Asie et Pacifique de renforcer la collaboration et la coordination entre les secteurs de l'agriculture, de la santé humaine et de l'environnement pour ce qui est de l'utilisation et de l'administration d'antimicrobiens. En raison de l'accroissement de la résistance aux antimicrobiens, la région risque de ne pas pouvoir lutter efficacement contre une large palette de maladies.

**g) Rapport sur les activités de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Asie et dans le Pacifique**

Le document fera le point sur les activités de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) menées par la FAO en Asie et dans le Pacifique et encouragera les Membres de la région à adhérer à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, qui est essentiel à cet égard.

**h) Rapport sur la réunion régionale de consultation de la FAO sur l'intégration de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique**

Le document fera le point sur la consultation régionale qui a eu lieu en juillet 2019. Le forum a réuni des experts venant de divers horizons et des représentants des différents secteurs qui ont parlé de l'intégration de la préservation de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles et de

l'élaboration en cours du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 prévu par la Convention sur la diversité biologique.

**i) Rapport du Bureau de l'évaluation de la FAO sur la synthèse régionale des enseignements tirés des évaluations des programmes de pays et les tendances qui en ressortent – Asie et Pacifique, 2014-2019**

La synthèse régionale a pour objet de fournir aux conférences régionales de la FAO les résultats, les questions et les enseignements émanant des évaluations menées par le Bureau de l'évaluation entre 2014 et 2019, ainsi que de renforcer l'utilisation des rapports d'évaluation au niveau régional par la mise au point de produits d'évaluation spécifiques.

**j) Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)**

Comme l'avaient recommandé en 2014 les Membres présents à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé en 2016 le lancement de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)<sup>3</sup>, un cadre qui inscrit dans le temps la mise en œuvre des engagements contractés lors de la CIN2. La Décennie de la nutrition est un moyen de plaider en faveur d'une mise en œuvre plus approfondie des politiques et des programmes, d'accroître les investissements dans la nutrition et d'axer les efforts sur la concrétisation d'un avenir plus sain et plus durable. En avril 2018, le Secrétaire général de l'ONU a présenté à l'Assemblée générale un premier rapport donnant un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie de la Nutrition. Au paragraphe 91 du rapport<sup>4</sup>, il est indiqué que le programme de travail de la Décennie de la nutrition prévoit des dialogues entre les parties prenantes ayant pour objet d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie. L'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition devrait avoir lieu en 2020; il consistera à évaluer les résultats obtenus dans les différents domaines d'orientation du Cadre d'action de la CIN2, tels qu'ils apparaissent dans les domaines d'action du Programme de travail de la Décennie de la nutrition, sur la période 2016-2020. L'examen à mi-parcours comportera une série de consultations et de dialogues avec différentes parties prenantes, dont les Membres de la FAO participant à la Conférence régionale de l'Organisation pour l'Asie et le Pacifique; ce processus aura pour but d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements mondiaux de la CIN2 et de demander conseil sur les domaines prioritaires à définir et la voie à suivre dans la seconde moitié de la Décennie.

**k) Révision de la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition**

Ce point informera les délégués de l'état actuel de l'établissement d'une nouvelle version de la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition. La Division de la nutrition et des systèmes alimentaires du Siège de la FAO révisera, au moyen d'un processus collaboratif, la Stratégie et vision sur la base de recommandations issues d'évaluations et d'apports de connaissances et de données relatives aux approches des systèmes alimentaires afin d'améliorer la situation nutritionnelle. Cette version révisée prendra en considération 1) toutes les formes de malnutrition; 2) les systèmes alimentaires, sans se limiter à l'agriculture intégrant l'enjeu nutritionnel; 3) le contexte mondial actuel, compte tenu du document final de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, la Déclaration de Rome sur la nutrition, et de la

<sup>3</sup> [https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/259&Lang=F](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/259&Lang=F).

<sup>4</sup> <https://undocs.org/A/72/829>.

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition; 4) un plan de mise en œuvre et un cadre des responsabilités efficaces et 5) des considérations propres aux régions.

**l) Évaluation des pertes et des gaspillages de nourriture liée à la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires**

Ce point informera les délégués de la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires adoptée par la FAO afin de recenser les points critiques des filières d'approvisionnement où se produisent les pertes, et mettra en évidence leur importance et leur pertinence dans les efforts mis en œuvre par les pays pour mesurer et réduire leurs pertes et gaspillages de nourriture en vue de la concrétisation de la cible 12.3 des objectifs de développement durable (ODD).

**m) Année internationale de la santé des végétaux (2020)**

En décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 2020 «Année internationale de la santé des végétaux». Il s'agit d'une occasion unique de sensibiliser la communauté internationale en montrant comment la protection de la santé des végétaux peut contribuer à éliminer la faim, à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement et à stimuler le développement économique. À ce titre, la FAO, le secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et leurs partenaires sont les chefs de file de la promotion à l'échelle mondiale de la santé des végétaux en 2020 et au-delà. La CIPV est un traité mondial, signé par plus de 183 pays, qui fournit un cadre pour la protection des ressources végétales contre les organismes nuisibles et les maladies. Elle donne lieu à l'élaboration de normes phytosanitaires internationales et promeut des échanges commerciaux sans risques entre tous les pays.

**n) La transformation numérique de l'alimentation et de l'agriculture**

Le système alimentaire mondial demeure en proie à des difficultés considérables s'agissant de fournir des aliments de qualité en quantité suffisante pour nourrir une population qui ne cesse de croître. En outre, le monde évolue rapidement du fait des nouvelles technologies. Les technologies numériques offrent, en particulier aux petits agriculteurs, des possibilités uniques d'améliorer la production et le commerce d'aliments, et de contribuer à la réalisation des ODD. Ce document décrit le potentiel de la numérisation en matière agricole et présente les initiatives de la FAO qui aident les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des applications numériques.



## Réunion ministérielle

*3-4 septembre 2020*

### **3. Déclaration du Directeur général**

### **4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

### **5. Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**

Dans sa déclaration, le Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique présentera succinctement les résultats des travaux de la quarante et unième session de la Conférence de la FAO (Rome, 22-29 juin 2019) et de la cent cinquante-neuvième session du Conseil de la FAO (Rome, 4-8 juin 2018) sur les questions intéressant la région Asie et Pacifique.

### **6. Communiqué de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)**

La deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts de la Communauté du Pacifique (CPS) s'est tenue à Apia (Samoa) du 30 septembre au 4 octobre 2019, lors de la deuxième Semaine de l'agriculture dans le Pacifique. Ce point comprendra les déclarations prononcées à la Réunion.

### **7. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

Le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale donnera une vue d'ensemble des principales conclusions de la quarante-sixième session plénière du Comité (Rome, 14-18 octobre 2019) et rendra compte des activités menées en 2018-2019.

### **8. Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**

Le porte-parole de la Consultation de la société civile présentera la déclaration issue de ce processus.

### **9. Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé**

Le porte-parole de la Consultation du secteur privé présentera la déclaration issue de ce processus.

### **10. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche**

L'initiative Main dans la main est une initiative de la FAO fondée sur des éléments concrets, prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci. Elle a pour objectif d'accélérer la transformation agricole et le développement rural durable afin d'éliminer la pauvreté (ODD 1), ainsi que la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). Elle contribue ainsi à la réalisation de tous les autres objectifs de développement durable. L'initiative adopte une approche fiable fondée sur l'appariement, qui consiste à associer de manière volontariste des pays cibles avec des donateurs, le secteur privé, des institutions financières internationales, des établissements universitaires et la société civile, afin de mobiliser des moyens d'exécution au service d'une action accélérée. Elle accorde la priorité aux pays et aux territoires où la pauvreté et la faim sont les plus concentrées ou bien où les capacités nationales sont les plus limitées. Elle offre également un cadre pour le suivi et l'analyse des effets.

L'initiative déploie des moyens sophistiqués, en particulier la modélisation géospatiale et les techniques analytiques avancées, afin de déterminer les meilleures possibilités d'augmentation des revenus des ruraux pauvres, qui constituent la grande majorité des pauvres de la planète, et de réduction des inégalités et des facteurs de vulnérabilité qui les affligent. Ces outils sont aussi mis à profit afin de présenter une vue de l'ensemble des possibilités économiques fondée sur des éléments factuels, et pour mieux cibler et adapter en conséquence les interventions de politique générale, les innovations, les financements, les investissements et la réforme institutionnelle. L'initiative Main dans la main adopte une approche des systèmes alimentaires axée sur le marché, qui vise à augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs sur les marchés alimentaires locaux, régionaux et nationaux, en termes de quantité, de qualité, de diversité et d'accessibilité. L'initiative vise en priorité les pays dont les capacités nationales sont très limitées tout comme l'aide internationale dont ils bénéficient, et ceux où les difficultés d'ordre opérationnel, suite à des crises d'origine naturelle ou humaine notamment, sont les plus grandes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'engagement des Nations Unies à «ne laisser personne de côté».

## **11. Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région**

La région Asie et Pacifique est confrontée à plusieurs défis dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture: insécurité alimentaire, malnutrition, changement climatique, émergence de maladies infectieuses, détérioration ou épuisement des ressources naturelles et catastrophes naturelles. Cette séance permettra aux chefs de délégation des États Membres de s'exprimer à ce sujet. Les délégués sont invités à présenter, en trois à quatre minutes, leurs avis sur les priorités s'agissant de répondre aux besoins nationaux et régionaux.

### **Examen et adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

Le projet de rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires sera examiné et adopté.

Le document sera présenté par le rapporteur.

## **12. Des octets au menu – S'appuyer sur l'innovation et l'agriculture numérique pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD)**

L'agriculture s'est toujours fondée sur les connaissances de ceux qui la pratiquent. Si des projets de recherche inédits et des innovations ont vu le jour dans le secteur agricole, les agriculteurs restent avant tout tributaires de leur savoir individuel ou collectif, en premier lieu parce qu'ils ont du mal à accéder aux informations. Les technologies numériques changent la donne en mettant à leur disposition les types de connaissances qu'ils ont besoin de comprendre et d'utiliser aisément. Les technologies transforment non seulement l'agriculture mais aussi l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la fourche à la fourchette. Les pays doivent renforcer leurs capacités, définir des politiques, des cadres et des règlements et remanier leurs processus afin d'assurer la transition efficace d'une agriculture à forte intensité de main d'œuvre à une agriculture axée sur l'exploitation des données.

Les technologies aujourd'hui bien connues ainsi que les plus récentes, notamment les technologies de communication mobile (smartphones, réseaux 5G, y compris le réseau NB-IoT), les drones, les images obtenues par satellite, les mégadonnées, l'intelligence artificielle, le calcul en périphérie de réseau, les réseaux de capteurs et la technologie des grands livres distribués (comme les chaînes de bloc) recèlent des possibilités de transformer chaque aspect de l'alimentation et de l'agriculture. De la planification à la consommation, en passant par la production, les opérations après récolte et la commercialisation, les technologies peuvent protéger efficacement les intérêts tant des producteurs que des consommateurs. En outre, compte tenu de l'évolution rapide des conditions climatiques, les

pays et leurs agriculteurs doivent renforcer leurs capacités d'adaptation et de résilience afin de gérer et d'atténuer de manière efficace les aléas des conditions météorologiques fluctuantes ou extrêmes.

Cet événement sera l'occasion d'examiner des questions essentielles auxquelles l'innovation pourrait apporter une réponse et de s'intéresser aux facteurs qui inspirent l'innovation. Comment pouvons-nous donner davantage de moyens aux petits exploitants familiaux et leur permettre de tirer parti de l'agriculture axée sur les données pour améliorer leurs moyens de subsistance? Comment permettre la production de denrées alimentaires nutritives tout en freinant la dégradation de l'environnement? La manifestation s'attachera également à examiner les facteurs d'innovation, comme la nécessité de protéger les cultures et l'élevage tout en luttant contre la résistance aux antimicrobiens, en améliorant la résilience face aux catastrophes naturelles, en réduisant la distance parcourue par les aliments, et en protégeant les populations des zoonoses, ce qui permettrait d'éliminer la faim et la malnutrition dans le monde.

### **13. Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) – Accompagner la transformation des systèmes alimentaires pour une alimentation saine et durable**

Ce point de l'ordre du jour soulignera l'approche collaborative de la convergence mondiale des politiques adoptée par le CSA et mettra en avant le processus mis en œuvre par le Comité et ses partenaires en vue d'élaborer les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, qui seront proposées au Comité, pour adoption, à sa quarante-septième session, en février 2021. En assistant à cette manifestation, les participants en apprendront davantage sur le Comité et ses produits fondamentaux, et prendront conscience de la nécessité d'adopter des approches intersectorielles et pangouvernementales afin que le système alimentaire mondial soit en mesure de fournir des aliments aussi bons pour la santé des populations que pour l'état de la planète.

### **14. Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

En 2021, le Directeur général convoquera un Sommet sur les systèmes alimentaires dans le cadre de la Décennie d'actions des Nations Unies pour la nutrition. Cette manifestation illustre la place prépondérante accordée dans le Programme 2030 à l'amélioration de la santé et de la nutrition, à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration des services écosystémiques, à l'inclusion sociale et au rôle essentiel que les futurs systèmes alimentaires joueront dans la concrétisation de ces objectifs. S'il est vrai que les parties prenantes commencent à prendre des mesures et à faire évoluer leurs comportements, il manque aux nombreuses initiatives mises en œuvre indépendamment par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, qui ont vu le jour afin de rendre les systèmes alimentaires durables, une vision d'ensemble commune des interactions, des dépendances et des arbitrages complexes intrinsèques à ces systèmes. Cette carence empêche les sociétés ayant des priorités et des capacités agroécologiques et institutionnelles différentes de définir et d'adopter les approches qui leur permettraient de disposer de systèmes alimentaires plus durables.

### **Adoption du rapport de la Conférence régionale**

### **Clôture de la session de la Conférence régionale**